

accorder un siège au Comité des règlements et de la publicité du Bureau.

Service de presse

Le Service de presse a pour mandat d'expliquer aux médias les orientations de la politique étrangère du Canada et de procurer au secrétaire d'État aux Affaires extérieures tous les services qu'il requiert en vue de ses rapports avec la presse.

Le directeur du Service de presse est également le porte-parole officiel du ministère. Ce dernier répond aux questions des journalistes; organise des séances d'information sur divers sujets; fait des déclarations verbales ou écrites afin de préciser la politique étrangère du gouvernement; met sur pied des conférences de presse et interviews pour le ministre à Ottawa ou à l'étranger.

Le Service de presse facilite le travail des journalistes canadiens effectuant un reportage à l'étranger en planifiant leur visite s'ils le demandent et en s'assurant que les missions canadiennes leur procureront toute l'assistance voulue, y compris celle de les informer de la situation politique, économique et sociale du pays visité, s'il y a lieu.

Le Service de presse a un rôle à jouer lorsque le Premier ministre ou le secrétaire d'État aux Affaires extérieures voyage à titre officiel à l'étranger, accompagné de journalistes canadiens. Outre une séance d'information expliquant les objectifs de la visite, un cahier de presse est ordinairement distribué, fournissant les principales données économiques et politiques requises pour les reportages des journalistes. Le Service a agi de la sorte lors des visites, en 1979, du Premier ministre Clark à Tokyo, pour le Sommet économique, et en Afrique (Cameroun, Zambie, Tanzanie et Kenya), à l'occasion de la réunion des chefs de gouver-

nement du Commonwealth; il en a été de même lors de la participation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Flora MacDonald, à la rencontre du Conseil de l'OCDE à Paris, à la Conférence spéciale sur les réfugiés de l'Asie du sud-est tenue à Genève, à la Trente-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, et lors de la visite officielle du ministre en France et auprès du Conseil de l'OTAN à Bruxelles.

Lors de visites officielles effectuées au Canada par des personnalités étrangères, le Service de presse organise un programme d'activités—couverture d'événements spéciaux, séances d'information, rencontres et interviews—pour les journalistes qui accompagnent le ou les visiteurs. S'il y a lieu, le Service voit à l'accréditation des journalistes étrangers et canadiens. En 1979, le Service a agencé des programmes semblables à l'occasion de la visite du Premier ministre de la France et du ministre des Affaires étrangères de Corée.

Le Service de presse publie tous les communiqués émis au nom du ministère ou du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que les discours et déclarations officiels de ce dernier. Enfin, par la transmission télégraphique quotidienne à toutes les missions canadiennes à l'étranger d'une revue de la presse canadienne écrite et électronique, le Service apporte un complément important à la somme d'information que ces missions doivent recevoir du ministère pour accomplir leur travail.

Le Service de presse apporte son concours aux correspondants étrangers couvrant régulièrement la scène canadienne et qui résident soit au Canada soit aux États-Unis. Le Service est en liaison constante avec ces correspondants—au nombre de 40—et facilite, de différentes façons, leur travail de couverture de la scène canadienne.